

à renvoyer (avec votre don si vous donnez par chèque) à :  
FONDATION MARIANISTE - LONS MFER/CIEL 2024 - 44 RUE DE LA SANTÉ - 75014 PARIS



## OUI, Je donne pour soutenir l'enseignement professionnel des métiers du froid et du numérique

à l'Ensemble scolaire Sainte-Marie La Salle de Lons-le-Saunier

### JE FAIS UN DON :

- 1000 €  
  3000 €  
  5000 €  
  10000 €  
 Autre montant : ..... €  
 En mon nom propre  
  Au nom de ma société

### Mes coordonnées

\*Nom : .....  
 \*Prénom : .....  
 Adresse personnelle : .....  
 \*CP : |\_|\_|\_|\_|   \*Ville : .....  
 \*CP : |\_|\_|\_|\_|   \*Ville : .....  
 Téléphone : .....   Téléphone : .....  
 \*E-mail : .....   \*E-mail : .....

LSCPIND24

### Ma société

\*Nom de ma société : .....  
 \*Adresse de ma société : .....  
 \*Intitulé de ma fonction : .....  
 \*CP : |\_|\_|\_|\_|   \*Ville : .....  
 \*CP : |\_|\_|\_|\_|   \*Ville : .....  
 Téléphone : .....   Téléphone : .....  
 \*E-mail : .....   \*E-mail : .....

Les données recueillies sur ce bon sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fondation Marianiste. Elles sont destinées au service dons et aux tiers mandatés par la Fondation Marianiste, à des fins de gestion interne, envoi de votre reçu fiscal, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez vous opposer à leur utilisation et vous disposez d'un droit d'accès pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement. Pour cela contactez notre service Relations donateurs au 01 55 43 10 25 ou envoyez un mail à [contact@fondationmarianiste.org](mailto:contact@fondationmarianiste.org). Plus d'informations sur la rubrique "Politique de confidentialité" de notre site internet [fondationmarianiste.org](http://fondationmarianiste.org).

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

# JE SOUTIENS L'ENSEIGNEMENT PRO

## des métiers du froid & du numérique

**BAC PRO**

**CIEL**  
Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique

**MFER**  
Métiers du Froid et des Energies Renouvelables

FORMATION SOUS STATUT SCOLAIRE ET PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

avec la

# LE PROJET...



Au sein de l'**Ensemble scolaire Sainte-Marie La Salle de Lons-le-Saunier**, établissement du réseau marianiste, les lycées professionnels accueillent deux filières de formation dans des métiers porteurs :

- un baccalauréat professionnel « **Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables** » (MFER),
- un baccalauréat professionnel et le BTS « **Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique** » (CIEL).

Les deux formations professionnelles sont en lien étroit avec le monde de l'entreprise. L'établissement affiche un taux de **100% de réussite aux examens**.

Aujourd'hui, avec les nouvelles réglementations en vigueur et la réforme des filières concernées, l'établissement doit aménager ses locaux et acquérir du matériel de travail. En aidant Sainte-Marie La Salle à soutenir ces investissements, vous permettez à l'établissement de dispenser à ses élèves une formation de qualité à des métiers d'avenir.

**OBJECTIF : Acquérir du nouveau matériel pour l'enseignement professionnel et réaménager les locaux de l'établissement**

Fonds à récolter (2024-2027) :

**170 000 €**

En savoir plus sur le projet : [enseignementprive-lons.fr](http://enseignementprive-lons.fr)

# COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Avec la **Fondation Marianiste**, reconnue d'utilité publique, agissez dès maintenant pour soutenir l'enseignement professionnel dans votre région !



**Don financier, mécénat en nature ou de compétences...** Les possibilités sont multiples. Devenez mécène au profit de l'Ensemble scolaire Sainte-Marie La Salle !

VOTRE CONTACT : **Fernando VIEIRA DE MORAES**  
sg@fondationmarianiste.org - 01 55 43 11 36

## Vos déductions fiscales

### • IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)

En tant que mécène de la Fondation Marianiste, vous pouvez bénéficier d'une **déduction de l'Impôt sur le Revenu ou de l'Impôt sur les Sociétés, égale à 60% du montant de votre don**, dans la limite de 5% de votre chiffre d'affaire hors taxe annuel. (Cf. Art. 238bis du Code Général des Impôts). En cas de dépassement de ce seuil, il est possible de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants.

>> Date limite pour faire un don : avant la date de clôture de l'exercice comptable.

### • QUELQUES EXEMPLES DE MÉCÉNAT...

**Le mécénat financier** : vous soutenez la Fondation Marianiste par un don financier, ponctuel ou dans la durée.

**Le mécénat de compétences** : vous nous faites bénéficier de vos compétences et savoir-faire en lien avec votre métier et nos domaines d'intervention. (Liste non exhaustive. Plus d'exemples sur [fondationmarianiste.org](http://fondationmarianiste.org))

**Le don en nature, le mécénat de compétences et les autres formes de dons sont défiscalisables dans les mêmes conditions qu'un don financier. Une convention de mécénat vous sera proposée.**

